



# ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE D'UZÈS

04.66.03.04.03 (Répondeur / Fax) • [emmuzes@gmail.com](mailto:emmuzes@gmail.com)

Déléguée Mairie : Marie-Françoise Valmalle, Adjointe au Maire  
Chargée de direction : Brigitte Lelandais

Uzès le 28 juillet 2025

## SAISON MUSICALE 2025/2026 INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS DES NOUVEAUX ÉLÈVES

Bienvenue à l'École Municipale de Musique d'Uzès, un lieu où la passion pour la musique s'éveille, se partage et s'épanouit, au cœur du patrimoine exceptionnel de la ville d'Uzès. Service Culturel de la Ville d'Uzès, elle est également un Pôle Ressource du Département du Gard depuis 2007. Elle s'adresse aux enfants dès l'âge de 4 ans, aux adolescents, aux adultes... et à tous les mélomanes !

### INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont possibles toute l'année, sous réserve de place disponible.

**Vous pouvez vous préinscrire via Internet sur le site iMuse** à partir du lien :

[www.imuse-saiga03.fr/uzes/extranet](http://www.imuse-saiga03.fr/uzes/extranet) (accès pré-inscriptions).

Vous pouvez également passer au bureau administratif à partir du 28/08 aux horaires mentionnés plus bas et/ou lors des **portes ouvertes** organisées le **mercredi 10/09 de 16H à 19H30**.

**Attention** : les nouveaux élèves doivent s'inscrire sur l'extranet « pré-inscriptions » qui est réservé aux élèves qui n'ont jamais été inscrits à l'école de musique.

**Merci de mettre plusieurs vœux**, par ordre de préférence, dans "information complémentaire". Le nombre de places disponibles, selon les instruments comme en Piano par exemple, est limité.

**Une fois que nous vous auront confirmé votre inscription**, il faudra passer au bureau (à partir du 28/08) signer la fiche d'inscription ainsi que celle du droit à l'image. Nous avons besoin de la **signature originale**.

#### **Liste des documents à remplir sur place :**

- Fiche d'inscription à compléter et signer (déjà préremplie si vous l'avez saisie sur iMuse)
- Fiche d'Autorisation d'utilisation d'images et vidéos

**Liste des documents à téléverser sur votre compte iMuse** (ou à nous envoyer par e-mail si vous n'y parvenez pas : [emmuzes@gmail.com](mailto:emmuzes@gmail.com)) :

- Une attestation d'assurance responsabilité civile étendue aux dommages corporels (format PDF)
- Un justificatif de domicile seulement pour les personnes résidant à Uzès (habitation principale) de moins de 3 mois (ex. : impôt, quittance de loyer, facture de gaz/électricité au nom du responsable légal ou de l'élève majeur) (format PDF)
- Une photo d'identité (format JPG uniquement)

### AGENDA DE LA RENTRÉE

Venez nous rencontrer :

- **06/09** : Forum des associations d'Uzès de 09H00 à 12H30
- **10/09** : Portes ouvertes de 16H00 à 19H30 – Rencontre des professeurs, essai des instruments, Pré-inscriptions...

Adresse postale : Hôtel de Ville B.P 71103 - 30701 Uzès Cedex  
[www.uzes.fr/loisirs-et-sorties/ecole-municipale-de-musique-duzes](http://www.uzes.fr/loisirs-et-sorties/ecole-municipale-de-musique-duzes)  
Suivez-nous sur [Facebook](#), [Instagram](#) et [Youtube](#)

## **INFRASTRUCTURE**

---

Les locaux de l'École Municipale de Musique d'Uzès se situent dans l'enceinte du Stade Pautex. Les bureaux et salles de cours sont répartis sur 2 bâtiments mitoyens, à l'arrière du terrain de foot.

L'entrée piétonne se fait par la rue du Stade, portillon vert. Si le portillon n'est pas ouvert, vous pouvez passer par l'entrée piétonne du stade, avenue Louis Alteirac.

**Le stade n'est pas un parking.** Il est néanmoins possible de faire un dépôt minute.

**BÂTIMENT 1** : Salles SM-1, SM-2, SM2 bis et SM3

- **3 Salles de cours** : S- M1, S-M2 et S-M3 (salle de pratique collective),
- **1 Bureau Secrétariat / Administration** : S-M2 bis

**BÂTIMENT 2** dans la continuité du Bâtiment 1, accès sur le côté par la porte métallique verte

- **6 Salles de cours** : S-M4, S-M5, S-M6, S-M7, S-M8, S-M9

## **BUREAU ADMINISTRATIF / DIRECTION**

---

Pour les inscriptions et tous renseignements complémentaires.

Le bureau administratif est situé dans la salle S-M2 bis, 1<sup>er</sup> bâtiment.

**Le bureau sera ouvert dès le 28 août et ne peut être ouvert au public que sur les tranches horaires :**

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi : 16H00 – 18H30

Mercredi : 10H00 – 12H00 et 14H00 – 18H00

Où sur rendez-vous à prendre par téléphone au 04 66 03 04 03 ou par mail : [emmuzes@gmail.com](mailto:emmuzes@gmail.com)

## **DISCIPLINE ENSEIGNÉES**

---

L'École Municipale de Musique d'Uzès propose, dès l'âge de 4 ans, une offre complète d'enseignements, d'activités et de rencontres pour permettre à chacun de vivre la musique selon ses envies et à son rythme.

### **1/ Éveil, Découverte instrumentale et Formation musicale**

*Cours en groupe classe : 10 élèves maximum*

*Jours et horaires des cours : voir fichier joint*

- **Éveil musical 4 et 5 ans** : mercredi 09h15 (4 ans) et 15H00 (5 ans) - durée 45 minutes  
Pour les tout-petits à partir de 4 ans, l'éveil musical est une première découverte sensorielle et ludique. Les enfants expérimentent les sons, le chant, les rythmes et les mouvements, tout en développant l'écoute et la motricité.
- **Pré-cycle Découverte instrumentale 6 ans** : mercredi 10H30 ou 14H15 (cours collectifs) - durée 1H15 : 45 min en collectif + 30 min découverte instrumentale avant ou après  
Les enfants sont invités à explorer différents instruments à travers des ateliers collectifs avant de faire leur choix et d'approfondir la pratique de leur instrument favori. Il se compose de ¾ d'heure en cours collectif et d'1/2 heure par groupe de 2 élèves sur les différents instruments proposés à l'école (cycle de découverte de 4 semaines par instrument).
- **Formation musicale (FM)** : durée de 1H à 1H15 selon le niveau - voir fichier joint  
À partir de 7 ans et sans limite d'âge, les élèves complètent leur apprentissage instrumental ou pratique collective par des cours d'éducation à la pratique de la musique, en groupe de niveau, (cycle 1 et cycle 2). Indispensable, elle est comprise dans la formule de pratique instrumentale individuelle mais peut aussi être suivie seule.

## **2/ Pratique instrumentale**

*Cours individuels hebdomadaires d'1/2 heure (45 min à partir de la 2ème année du cycle 2)*

*Ouvert aux enfants dès l'âge de 7 ans et aux adultes. Tous niveaux.*

*Jours et horaires des cours : voir fichier joint*

Notre école propose l'apprentissage d'un grand nombre d'instruments, pour tous les goûts et toutes les sensibilités musicales :

- **Les vents** : flûte traversière, clarinette, saxophone, cornet, trompette, trombone, tuba ;
- **Les cordes** : violon et violoncelle ;
- **Les claviers** : piano classique à contemporain, jazz et musique actuel ;
- **Les percussions** : batterie (jazz, rock...), percussions (timbales, caisse claire, xylophone, vibraphone, multi-percussions, caisse ...) ;
- **Les instruments amplifiés** : guitare électrique et/ou acoustique, guitare basse.

N.B. : Pour les **cours de Piano classique à contemporain**, la classe est réservée aux enfants dès l'âge de 7 ans, elle n'est pas accessible aux adolescents débutants et n'accueille pas les adultes. Un test d'indépendance des mains sera effectué sur rendez-vous (jour et horaires à définir). Les adolescents et les adultes ayant déjà une base de pratique de l'instrument seront orientés vers les cours de piano Jazz et Musique Actuelle.

## **3/ Chant – Chœurs**

*Tous niveaux.*

*Jours et horaires des cours : voir fichier joint*

À la fois artistique et bénéfique pour la santé, la pratique du chant permet d'explorer ses émotions, de développer sa sensibilité musicale, mais aussi de travailler la respiration, la posture et la confiance en soi. L'école de musique propose :

- **Cours de chant individuels** (à partir de 14 ans) : *durée 1/2 heure*  
Classique/lyrique, actuel ou jazz, technique vocale ;
- **Cours de chant en petit groupe de 2 à 4 personnes** (adultes) : *durée d'1/2 heure à 1 heure selon la taille du groupe*  
Classique/lyrique, actuel ou jazz, technique vocale ;
- **Chœur d'enfants** (de 8 à 13 ans inclus) : *mercredi 16H00 - durée 1 heure*  
Participation aux projets de l'école et aux concerts. Répertoire classique, actuel, musique du monde, musique de films et d'animés, jeux vidéo, comédie musicale, etc. ;
- **Chœur ados/adultes** (à partir de 14 ans) : *vendredi 18H00 - durée 2 heures*  
Participation aux projets de l'école et aux concerts. Répertoire classique, actuel, musique du monde, musique de films et d'animés, jeux vidéo, comédie musicale, etc.

N.B. : Excellente aussi pour développer l'oreille, l'écoute, la mémorisation et la cohésion de groupe, la pratique du chant est intégrée dans notre enseignement, dès les classes d'éveil : contes musicaux, comptines, chants classiques, du monde ou actuels... selon les âges et les projets.

## **4/ Pratique collective**

*Répétitions hebdomadaires ou par quinzaine.*

*Ouvert à tous, même si vous ne suivez pas de cours individuel à l'école de musique (voir grille des tarifs jointe). Offert pour les élèves de l'école inscrit à une pratique individuelle.*

*Jours et horaires : voir fichier joint*

La musique, c'est aussi et surtout le plaisir de jouer ensemble. L'École Municipale de Musique d'Uzès propose de nombreuses pratiques collectives adaptées à tous les niveaux et invite ses élèves à intégrer une de ces. **Un cours d'essai est possible, alors n'hésitez pas à venir essayer !**

- **Chœur des éveils** (de 4 à 7 ans) : intégré au cours d'éveil musical et de pré-cycle, les groupes classes se rejoignent sur des projets en commun, comme des contes musicaux par exemple ;
- **Chœur d'enfants** (de 8 à 13 ans) : *mercredi 16H00 - durée 1 heure*  
Participation aux projets de l'école et aux concerts. Répertoire classique, actuel, musique du monde, musique de films et d'animés, comédie musicale, etc. ;
- **Chœur ados/adultes** (à partir de 14 ans) : *vendredi 18H00 - durée 2 heures*  
Participation aux projets de l'école et aux concerts. Répertoire classique, actuel, musique du monde, musique de films et d'animés, comédie musicale, etc.  
**Le chœur recrute dans tous les pupitres voix, rejoignez-nous !**
- **Orchestre à cordes** (à partir de 14 ans) : *jeudi 19H15 - durée 1 heure 15*  
Ouvert aux ados et aux adultes ayant déjà une certaine maîtrise de leur instrument (violon, alto, violoncelle, contrebasse, piano) ;
- **Orchestre junior** (à partir de la 2<sup>ème</sup> année du 1<sup>er</sup> cycle) : *mercredi 17H05 - durée 1 heure*  
Nouveau cette année, l'orchestre à cordes junior rejoint l'orchestre junior pour développer un orchestre type symphonique (instruments à vent, à cordes et à percussions) ;
- **Ateliers Musique Actuelle** (ados et adultes) : *durée 1 heure hebdomadaire (ados) ou 2 heures par quinzaine (adultes)* - Créés en fonction des affinités, des goûts et du niveau musical. Il s'agit de constituer des groupes d'une section rythmique, piano, batterie, basse électrique, guitare électrique et/ou acoustique, chanteur auxquels peuvent se joindre tous les autres instruments. Adaptation des œuvres par le professeur.
- **Ateliers Jazz** (adultes) : *2 heures par quinzaine* - Instrumentistes et chanteurs. Création des groupes en fonction des niveaux, des attentes : travail sur grille, sur thème, sur l'improvisation...
- **Ateliers de percussions « Batucada »** : ne pourra être mis en place que s'il y a la demande et un minimum de 8 participants.

## 5/ L'Orchestre d'Uzès

*Inscription gratuite. Répétitions hebdomadaires. Niveau 2<sup>ème</sup> cycle requis.*

*Ouvert à tous, même si vous ne suivez pas de cours à l'école de musique.*

*Répétition le mercredi de 18H15 à 20H15 – durée 2 heures*

**Sous la direction d'Ennio Maso-Lelandais**, l'orchestre de l'École Municipale de Musique d'Uzès tient une place importante dans la **vie musicale d'Uzès**. Il anime les différentes cérémonies officielles et se produit de plus en plus souvent lors de concerts dans la ville, dans les communes du canton ou ailleurs. Il est composé d'instruments à vent, percussions, violoncelles, guitare basse et réunit des élèves, des professeurs de l'école mais aussi des musiciens amateurs.

Répertoire varié : œuvres classiques, répertoire pour harmonie, musiques de films, de dessins animés, de jazz, de musiques actuelles, de jeux vidéo...

**L'orchestre recrute dans tous ces pupitres, rejoignez-nous !**

## DÉBUT DES COURS

---

- **Tous les cours** (Eveil, Formation Musicale, Chant, Formation Instrumentale, Orchestre junior, Ensembles à cordes, Chœurs) commenceront **la semaine du lundi 15 septembre** (semaine A).
- **Les Ateliers Jazz et Musique Actuelle Ados ou Adultes** débiteront par une réunion d'information la même semaine (15 septembre). Les élèves intéressés / concernés recevront une information spécifique.
- **Le pré-cycle Parcours découverte 6 ans** débutera le **mercredi 17 septembre** à 10H30 par une réunion d'information sur la refonte de la proposition et le déroulement de l'année.

## TARIFS

---

Les tarifs sont calculés sur un forfait annuel. Toute année commencée est due. Pour une inscription à partir de janvier 2026, le tarif pourra être proposé au prorata du nombre de semaine de cours restant, uniquement pour une inscription en pratique individuelle.

Des réductions pour les familles sont proposées afin de permettre au plus grand nombre de profiter des bienfaits de la pratique musicale.

Les frais de dossier d'inscription de 15,00€ par famille sont obligatoires et incompressibles.

- **Le tarif A1** est réservé à l'éveil ou la Formation Musicale seule. Si vous êtes inscrit à une pratique instrumentale, vous êtes directement concerné par les Tarifs B ou C qu'il ne faut pas cumuler avec les Tarifs A.
- **Le tarif A2** concerne le pré-cycle Parcours découverte 6 ans. Il n'est pas cumulable avec une pratique instrumentale.
- **Dans les tarifs B ou C**, la formation musicale est offerte ainsi que l'accès aux ateliers (D ou E).
- **Les tarifs D ou E** ne sont applicables qu'en cas d'inscription en dehors des pratiques individuelles.
- **Les tarifs F** concernent les cours de chant en petits groupes de 2 à 4 adultes. Ils donnent accès au chœur gratuitement.

Choix du règlement avec facturation par le Trésor Public :

- **en 1 fois** (début octobre) ;
- **en 3 fois** (octobre, janvier, avril).

**Attention : TOUTE ANNÉE COMMENCÉE EST DUE**

Une fois les cours commencés et la facturation enclenchée, il n'est plus possible pour nous d'intervenir.

**Aucun règlement (espèces ou chèques) n'est accepté à l'école de musique.**

Après réception de votre facture par voie postale, vous pourrez la régler par « Tipi », « virement bancaire », « carte bancaire » ou en vous déplaçant directement à la Trésorerie Municipale.

**Si vous souhaitez un règlement en 3 fois** il ne faudra pas oublier de le noter sur la fiche d'inscription car le logiciel est renseigné par défaut « règlement en une seule fois ».

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.